

2022/.....

AFFICHÉ

LE 19/12/2022

Parafé

DELIBERATION N°333

OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

ENTENDU l'exposé de Madame Marie-Laure MORELLI, Adjointe au Maire .

VU la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, article 34 ;

VU le tableau des emplois ;

VU l'avis favorable des membres du comité technique du 7 décembre 2022.

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

DECIDE, de modifier le tableau des emplois comme suit :

- ✓ Création d'1 poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe à temps complet.
- ✓ Création d'1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2^{ème} classe à temps complet.
- ✓ Création d'1 poste d'Animateur Principal de 1^{ère} classe à temps complet.
- ✓ Création d'1 poste d'Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet.
- ✓ Création d'1 poste de Gardien-Brigadier de Police Municipale à temps complet.
- ✓ Création de 5 postes d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à temps complet.
- ✓ Création d'1 poste d'Attaché à temps complet
- ✓ Création d'1 poste de Directeur Général Adjoint (DGA) à temps complet

Soit la création de 12 postes.

- ✓ Suppression d'1 poste de Rédacteur Principal de 2^{ème} classe à temps complet.
- ✓ Suppression d'1 poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à temps complet.
- ✓ Suppression d'1 poste d'Animateur à temps complet.
- ✓ Suppression d'1 poste d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet.
- ✓ Suppression de 6 postes d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet.
- ✓ Suppression d'1 poste de Technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet.
- ✓ Suppression d'1 poste d'Attaché Principal à temps complet.

Soit la suppression de 12 postes.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 13 décembre 2022La secrétaire de séance,
Christine FLECKVu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 13 décembre 2022Le Maire,
Jean-François ONETO

2022/.....

Parafe

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Conseillers en exercice :	35
Présents :	23
Absents :	12
Pouvoirs :	11
Votants :	34
Convoqués le : 5 décembre 2022	

CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux-le treize décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Jysiane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Esperance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Françoise MILLET, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Valérie BOURGUIGNON, Monsieur Sylvain MONTAUSIER, Madame Béatrice LAINÉ, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES.

ABSENTS EXCUSES : Madame Isabelle DUPUIT, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Indira GOKOUL, Madame Chantal LAÏK, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Monsieur Patrick SEMBLA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAI, Monsieur Jean-Jacques TSANGA.

ABSENT NON EXCUSE : Madame Virginie NOTTOLA

POUVOIRS DE : Madame Isabelle DUPUIT	à	Monsieur Jean-François ONETO
Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Monsieur Patrick Salmon
Madame Indira GOKOUL	à	Monsieur Patrick VORDONIS
Madame Chantal LAÏK	à	Madame Suzanne BARNET
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Monsieur Patrick SEMBLA	à	Monsieur Cyril GHOZLAND
Madame Nathalie RUCHMANN	à	Monsieur Paulo SOLGADO LOPES
Monsieur Jean-Pierre BARIANT	à	Madame Béatrice LAINÉ
Monsieur Malek BENSAI	à	Madame Valérie BOURGUIGNON
Monsieur Jean-Jacques TSANGA	à	Monsieur Bruno WITTMAYER

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Christine FLECK, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est à noter que Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA est sorti pendant la délibération n°2 (Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable exercice 2021) et est revenu avant le vote de la délibération n°3 (Approbation du rapport de la CLECT 2022).